

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2025

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le sept juillet à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 1<sup>er</sup> juillet 2025*

#### PRESENTS :

BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE GUEN Nadège, LE MOIGNE Christine, LEVY-ROBERT Christelle, LINTANF Goulven, MEGRET Yves, PECHA Virginie, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### ABSENTS :

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- BURLLOT David donne pouvoir à PECHA Virginie,
- GRIMAUULT David donne pouvoir à LE BOULANGER René,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- LE BOUCHER Colette donne pouvoir à JEGU Josianne,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir à BOUZID Nathalie,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- MAIGNAN Brigitte donne pouvoir à LE MOIGNE Christine,
- MERIAN Caroline donne pouvoir à MEGRET Yves,
- BENOIT Jean-François,

SECRETAIRE DE SEANCE : LE BOULANGER René

#### **Délibération n°2025-063**

Membres en exercice : 35 – Présents : 25 - Absents : 10 – Pouvoirs : 9

#### **AFFAIRES GENERALES**

#### **ADHESION**

Grâce à un partenariat avec Manche Numérique signé le 3 juillet 2025, Mégalis Bretagne propose, aux collectivités bretonnes adhérentes l'accès à une centrale d'achat spécialisée dans l'achat de matériel informatique et de téléphonie. Cette Centrale d'Achats facilite les achats de produits et services à des tarifs préférentiels grâce à ses actions de mutualisation par le biais de marchés publics pour des achats en volume.

La centrale d'achats de Manche Numérique comprend :

- Du matériel informatique, (*bureautique, postes de travail, écrans, matériels adaptés, tablettes, armoires de stockage, etc.*)
- De la téléphonie mobile (*forfaits, équipements, etc.*)
- De l'équipement éducation (*licences JMAF, réalité virtuelle, drones, robots, etc.*)
- Des écrans et matériel de projection (*tactile, grand écran, panneau d'affichage légal numérique, etc.*)

- Des licences

Pour accéder à la centrale d'achats de Manche numérique, il faut être adhérent au bouquet de services de Mégalis Bretagne et signer la convention d'adhésion avec le Syndicat Mixte Manche Numérique. Cette adhésion est gratuite et sans seuil minimal de commandes. Cette convention d'adhésion est valable un an à compter de sa notification et est tacitement reconduite, sans dénonciation par l'une des parties par courrier recommandé et un délai de prévenance de 2 mois avant résiliation.

Lamballe-Armor souhaite adhérer à cette centrale d'achats.

Considérant le projet de convention-cadre d'accès, transmis aux conseillers municipaux,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal :

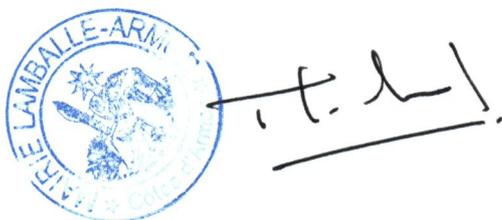
- APPROUVE l'adhésion de Lamballe-Armor à la centrale d'achats du Syndicat Mixte Manche Numérique,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention cadre d'accès et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le 18 JUIL. 2025  
Philippe HERCOUËT  
Maire de Lamballe-Armor



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 22 JUIL. 2025

De la publication le 22 JUIL. 2025

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to the official mentioned in the text below.

Pour le Maire  
Par délégation  
Lydie MICHEL  
Directrice  
Administration Générale